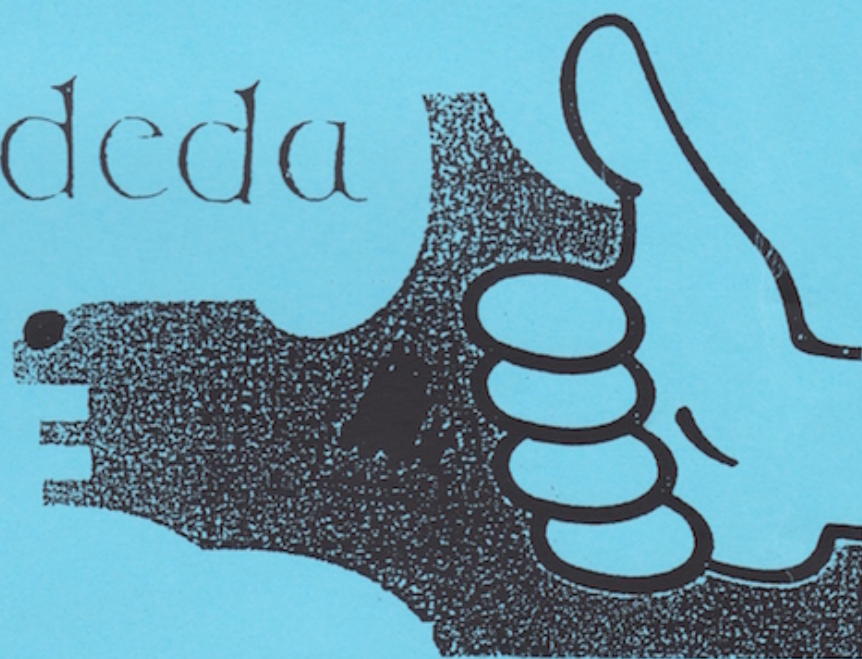


Les cahiers de Landeda

Landeda



C'EST COMME ÇA !

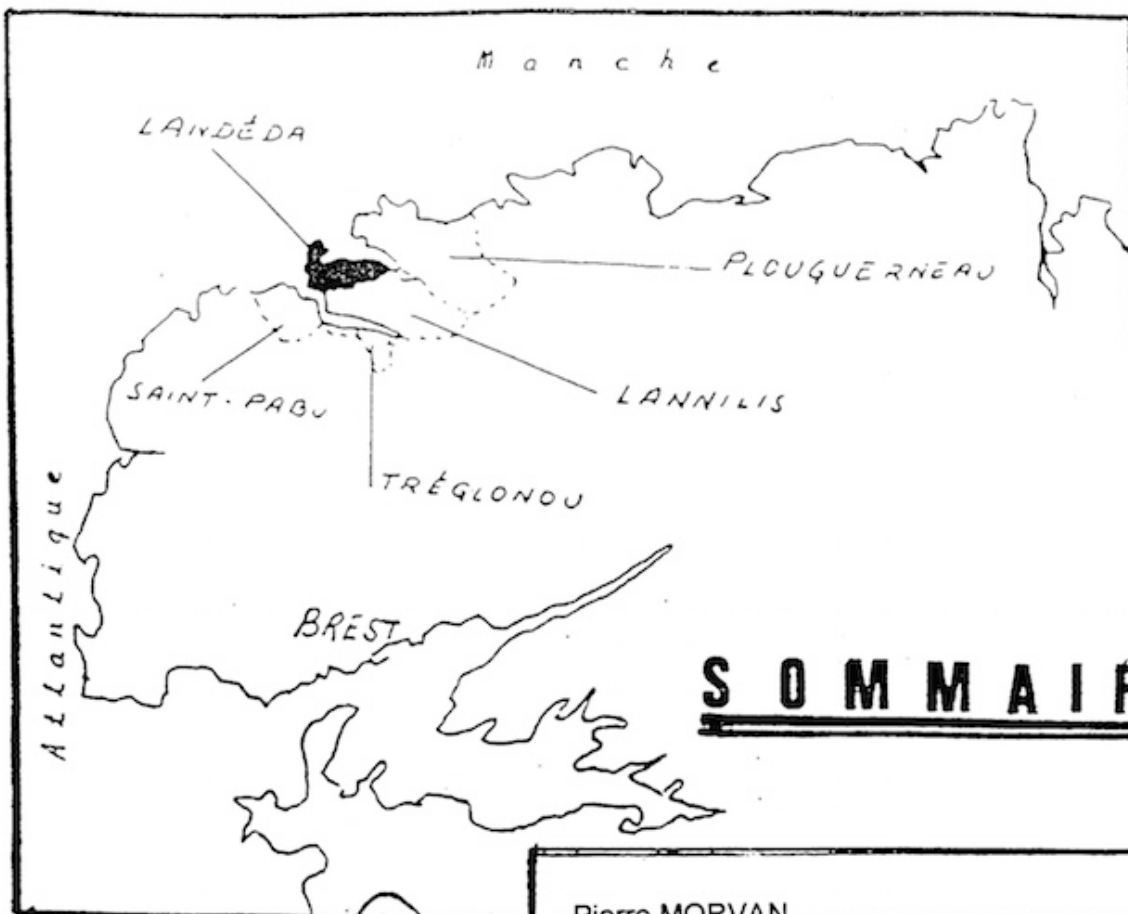
Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

17 è Année.

N° **66**

15 F

2000



SOMMAIRE

les cahiers de landéda

- Pierre MORVAN.....	p. 2bis
- Le circuit des croix.....	p. 3
- Une évasion - 9 juillet 1943 - Journal de Biel LAOT.....	p. 6
- Landéda sous la Monarchie de Juillet - le service militaire.....	p. 19
- 1914 - 1918 - l'Amicale.....	p. 29
Publicité.....	p. 2, 30
+ couverture	

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST
SOUmise A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE
CULTURELLE



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Pierre Morvan



Il était de la lignée de ces instituteurs qu'on avait surnommés « les hussards de la République » qui croyaient aux vertus de l'école, formatrice du futur citoyen. Tout ce qui gravitait autour d'elle le passionnait.

S'il cultivait son jardin, ce n'était pas pour fuir le monde mais pour se donner un moment de détente dans une vie active aux multiples facettes.

Il avait participé à la création de l'Amicale Culturelle, à celle de la Bibliothèque qu'il a beaucoup servie.

Merci Pierre pour tout ce que tu as donné à tes proches, à l'Amicale, à Landéda.

Pierre Morvan, président des délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN), est décédé. Fervent avocat de la laïcité, il était très présent sur le terrain et exerçait de nombreuses responsabilités. Il faisait partie de ces gens imprégnés de conviction, qui croyait en l'instruction et pensait que l'école permettait aux jeunes de s'améliorer.

Très ouvert - il rejetait le sectarisme - il commença, après l'Ecole normale de Quimper, une carrière d'instituteur, près d'Argol, avant de finir directeur de l'école publique de Quéliverzan à Brest. Il prenait sa retraite en 1974 et, installé avec son épouse Yvette dans sa maison de l'Aber-Wrach, il utilisait ses quelques moments de loisirs à assouvir deux passions : la pêche et le jardinage.

Au service des autres

L'ancien maire de Landéda, M. *Glaizot* avait, à son époque, créé la caisse des écoles. Mais elle fut par la suite mise en sommeil. Jacques Michel, adjoint chargé des écoles, décidait de la remettre sur pied et Pierre Morvan n'hésita pas à la dynamiser. Quand il a été question de créer une amicale culturelle à Landéda,

il répondit présent, pour la création de la bibliothèque également : il se consacrait à la réparation des ouvrages, un travail ingrat et obscur.

Cet honnête homme, au sens du XVII^e siècle, a parcouru sa vie au service des autres et a sans aucun doute permis à beaucoup de faire face aux difficultés de l'existence professionnelle et personnelle. Très présent également auprès de l'amicale laïque de Landéda, il était à l'écoute pour tout ce qui était post et périscolaire. Comme d'autres directeurs d'école, il avait rejoint le corps des délégués départementaux de l'Education nationale et présidait le secteur qui couvre les communes de Lannilis, Landéda, Tréglonou, Coat-Méal, Bourg-Blanc, Plouvien, Plouguerneau.

né à Saint-Nic

le 19 mai 1920

décédé à Landéda

le 7 mai 2000

Le Télégramme

Mercredi 10 mai 2000

Lors de la cérémonie d'adieu Monsieur Jean Paul Moal, Inspecteur de l'éducation nationale termina son allocution en ces termes :

"Pierre tu nous as quittés presque au jour de la célébration de la Victoire : sans être superstitieux, j'y vois le symbole fort pour que l'engagement au service des valeurs que tu défendais se poursuive et s'amplifie contre toutes les formes de pensée avilissantes pour l'humanité.

Tu resteras dans nos mémoires un Homme au sens le plus noble du terme.

Responsable, libre, dont l'altruisme et l'humanisme nous serviront toujours d'exemple. Merci pour tout ce que tu nous as apporté".

LE CIRCUIT DES CROIX

961. Les Anges, ancien couvent, k. 1,10 m. XVI^s. Vestige de calvaire: croisillon, anges aux instruments de la Passion, écu des Du Chastel. Au revers, statue mutilée de sainte Catherine d'Alexandrie.

962. Bon-Plaisir, g. 0,65 m. XVI^s. Tête de croix insérée dans un muret d'enclos.

963. Brouënnou, g. 2 m. Haut Moyen Age. Base maçonnée. Socle carré. Croix monolithe pattée, chanfrein.

964. Croaz-Anès + g. 3,30 m. Fin XV^s. Degré. Socle, griffes. Fût rond épais. Croix, base tronconique, fleurons carrés, crucifix, Vierge à l'Enfant. Le dais supérieur a été décapité par un joueur de boule irascible vers 1920.

965. Croas-ar-Barz + g. 1,50 m. Haut Moyen Age. Croix fruste monolithe, bras courts.

966. Croaz-Conq + g. 0,60 m. Haut Moyen Age. Petite croix pattée, chanfrein, le haut brisé.

967. Croaz-Huella + g. 3,30 m. Moyen Age. Base maçonnée, pierres de remploi. Socle circulaire fruste. Croix monolithe pattée, disque gravé au revers.

968. Ker-ar-Groas + limite de Lannilis, s. 2 m. Haut Moyen Age. Croix monolithe, bras courts (mutilations). Le cadastre de 1841 la nomme Croaz-an-Herv-Gam.

969. Kergana S-E, g. 1 m. Haut Moyen Age. Large croix fruste perdue dans la végétation du talus.

970. Kerizac n° 1, Cosquer-Bihan, g. 2,40 m. Moyen Age. Socle hexagonal. Croix monolithe, chanfrein. Provient de Troménec.

971. Kerizac n° 2, Cosquer-Bihan, g. 0,75 m. Haut Moyen Age. Petite croix fruste pattée.

972. Kerizac n° 3, Cosquer-Bihan, g. 1,60 m. Haut Moyen Age. Croix monolithe fruste, bras courts.

973. Kervigorn, g. 1 m. Haut Moyen Age. Petite croix fruste, croix gravées sur face et revers: INRI 1845. La présence d'une petite stèle ovoïde près de la croix confirme une antiquité que la date récemment gravée pourrait infirmer.

974. Landéda, cimetière, g. k. 6,50 m. 1898. Trois degrés. Socle composite: MISSION 1898, VA JESUS MISERICORD. 100 DERVEZ INDULJANCOU. Plaques de marbre blanc: MISSION DU 2 AU 23 NOVEMBRE 1913. MISSION DU 2 AU 21 NOVEMBRE 1925. MISSION DU 21 AU 28 OCTOBRE 1945. Fût rond, écots, chapiteau à crochets. Croix, branches rondes, fleurons, crucifix.

975. Landéda E, Croas-ar-Persoun, g. 1,20 m. Haut Moyen Age. Large croix fruste et irrégulière.

976. Landéda O, Cosquer-Bras, g. 0,66 m. Haut Moyen Age. Petite croix fruste mutilée. Exhumée vers 1975.

977. Landéda O, Cosquer-Bras, g. 1,15 m. Moyen Age. Stèle à quatre pans en tronc de pyramide allongé. Petites croix pattées, en creux, sur le plat du sommet et sur l'une des faces.

978. Mescaradec + limite de Lannilis. Croaz-Mescaradec, g. 1 m. Moyen Age (?). Petit socle cubique. Croix de section octogonale. Restaurée, 1979.

979. Poulcansot, g. 2 m. Haut Moyen Age. Elevée sur un rocher. Petite base de maçonnerie. Croix monolithe pattée.

980. Poull-ar-C'haé, Pen-ar-Bez, g. 2 m. XVI^s. Croix monolithe, section octogonale.

981. Prat-al-Lan, limite de Lannilis, g. 1 m. XVI^s. Socle cubique enterré. Croix simple, section octogonale.

982. Sainte-Marguerite, près de la chapelle, g. 4,20 m. XVI^s. Deux degrés carrés. Socle, croix monolithe, pans.

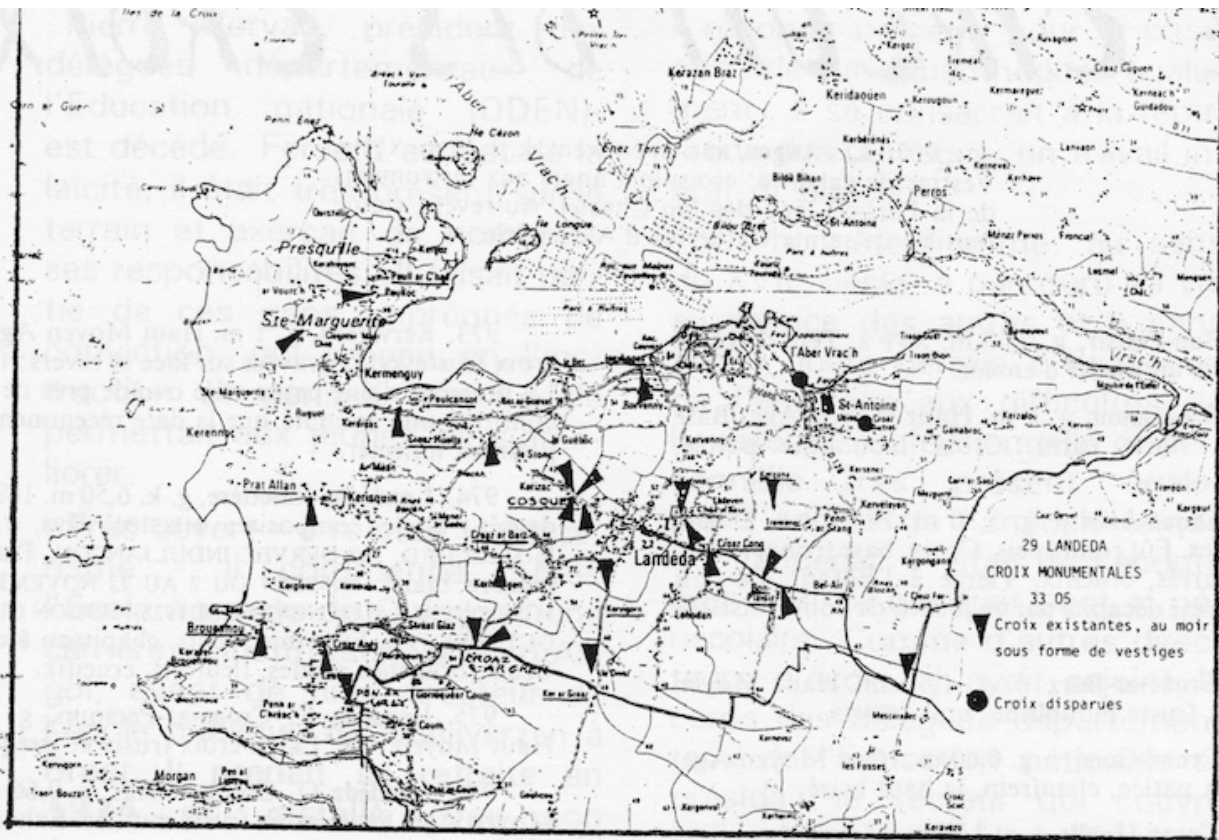
983. Stréat-Glas n° 1, g. c. 0,60 m. Moyen Age. Petite croix fruste engagée dans un talus, la tête et le bras réparés au ciment.

984. Stréat-Glas E, Croas-ar-Gren, g. 2 m. Haut Moyen Age. Deux degrés. Socle carré. Petite croix fruste. Une seconde croix mutilée est adossée au talus contre lequel est situé le monument.

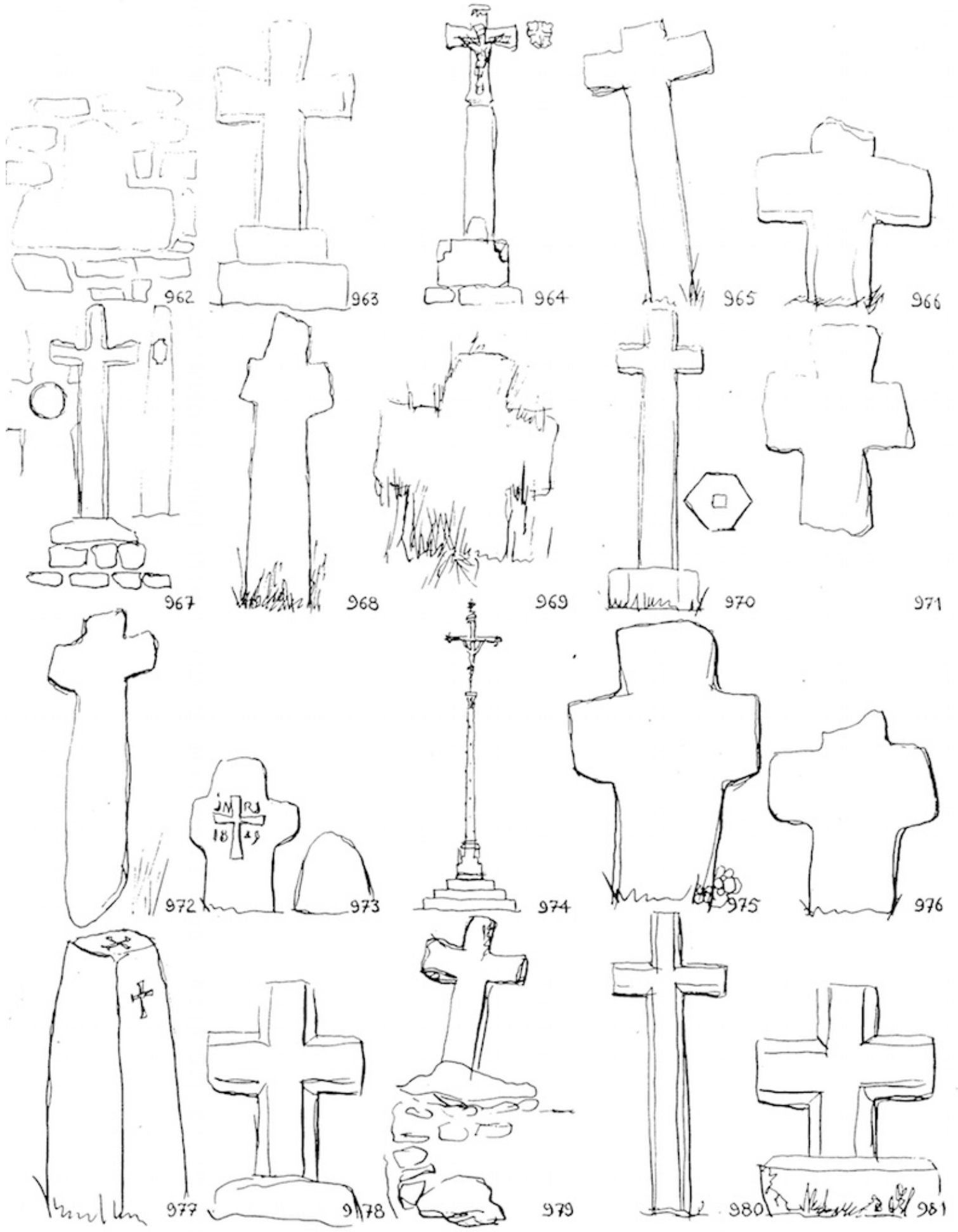
985. Troménec S-E, g. 1,40 m. XVI^s. Grande base monumentale, cinq degrés de plan octogonal. La croix disparue a été transportée au Cosquer (voir Kerizac n° 1).

Lieu-dit: Croas-Autret: il n'y a pas eu, de mémoire d'homme, de croix en ce village, mais un linteau orné d'une croix avec inscription: CROAS AUTRET 1842.

Croix disparue: Saint-Antoine.



Ker-ar-Groas



La clandestinité, les restrictions, l'insécurité
l'oppression de + en + dures de la part de l'ennemi
que nous détestions, devenaient insupportables -
nous ne pouvions plus vivre ainsi; plutôt
risquer la mort, en les fuyant, que de rester
sous le joug de l'ennemi -

à reporter
l'appel du 8. de juillet
(1^{re} page.)

Avec quelques camarades nous formons le
projet de nous évader vers l'Angleterre, afin
d'y rejoindre les Forces Françaises Libres;
mais comment et par quel moyen?

Sortant de la clandestinité, nous nous retrou-
vions, entre copains, le 1^{er} dimanche de juillet, au
pardon de Houdalmezeau (au risque de nous faire
prendre dans une rafle allemande) et nous prenions
ce jour-là la ferme résolution de partir, et exécutions
gaiement notre beau projet.

(M^{me} Guénin?)

Notre ami Y. Bézac (marm en congé d'armistice) contacta
au cours de la semaine une Dame ^{M^{me} Duquillard} de ~~Brest~~ qui était
en liaison avec le Service Secret des Résistants de
Brest ~~Brest~~. Elle ^{leur} indiqua une filière - Il nous annonça
qu'une vedette ou un sous-marin, viendrait nous
prendre dans la nuit du 9 au 10 juillet dans la petite
île de Guéninoc ~~située au large des côtes de St-Pabu~~
située à égale distance des côtes de Landéda ~~et~~ au large de
la plage de S^{te} Marguerite; à environ 5 km de l'Aber-Benoît
Il nous restait à rejoindre cette île par nos
propres moyens -

Ce projet était bien audacieux, car il nous fallait braver, partir à la barbe des Allemands. Jugeant notre projet trop périlleux, certains y renoncèrent au dernier moment.

Biel Laut.

Quant à moi il me semblait plus honorable d'être arrêté faisant face à l'ennemi, que de me terrer, ou de partir de mon plein gré au S.T.O.

Mon père avait dû faire équipe avec son voisin,

(après mon départ) n'ayant plus de matelot.

(sans le magasin) J'étais toujours inscrit maritime.

Je reviens à la maison, et toute la semaine

je ne puis rien laisser paraître (il y a toujours des

crainant les indiscretions). Je continuais à faire toute la semaine jusqu'à jeudi au soir, la marée de Goémon, avec le bateau de mon père. Je me faisais matin et soir pointer à "La Gast" douane Allemande (au risque de me faire arrêter) — Quel danger!

Nous préparions notre départ dans le plus grand secret. Chacun recevant l'ordre de ralliement en se camouflant. Il ne fallait surtout pas alerter l'ennemi qui occupait toute la côte, armés jusqu'aux dents. Ça grouillait de soldats; ^{il y avait des} mines, des barbelés des postes d'écoute et de guet, ^{partout} Environ 300 ou 400 soldats occupaient le camp de S' Jabu, et autant de l'autre côté de l'Aber-Benoit à Landéda. Les canons ^{antiaériens} tombaient fort

chaque jour, au passage des ~~combattants~~ ^{carpons} Anglais qui allaient sur Brest bombarder les 3 grands cuirassés allemands qui s'y trouvaient. Il s'en suivait des combats aériens entre avions-chasseurs ennemis - au

L'évasion était jugée périlleuse et presque impossible, mais : "Vouloir c'est Pouvoir"
Ce fut notre devise

Le 9 juillet vers 14 heures, mon père à bord de son bateau, quitta le port, en se faisant pointer à "La Gast". Il avait embarqué et dissimulé l'arme, (le canot) au fond du bateau, tandis que je me cachais dans les rochers à peu de distance. Mon père manœuvra de telle sorte, pour que je puisse sauter dans le bateau, ~~en l'employant~~ profitant d'une bordée ^{d'un bon}, je m'embarquai et me cachai sous une bâche. Le bateau sortit de l'Aber Brest au nez de l'ennemi par l'étroite passe du barrage installée par les Alle^{es} face à la balise "Le Chien" ; ~~au nez de l'ennemi~~ ^{au nez de l'ennemi}

Virant à gauche vers l'île Koulouarn auprès de Lampaul-Ploudalmézeau, on embarquait les 4 camarades qui s'y trouvaient. Une demi-heure plus tard nous étions à l'île "Roussereau" (au large de Lampaul), qui sèche à marée basse. Nous les vîmes arriver ~~et~~ ^{un} ~~à~~ ^à ~~leur~~ ^à ~~l'autre~~ ^à

Deux fourches ou autres outils, simulants
un travail. Il n'y avait que 2 de prévus,
mais voilà 6 qui se approchaient. Nous avons
tremblé de ~~aux bras~~ ^{très} peur, pensant qu'ils étaient
peut-être accompagnés d'Allemands ou d'espions, ~~peut~~
~~être~~. Il fallait s'attendre à tout.

L'agent de liaison ne nous avait pas prévus
que ~~un nommé~~ ^{1. Gueguen} ~~Hallin~~ de Château-neuf du Taou
2. Forhel pompier à Landerneau
3. Briand, (marin en congé d'armistice) de Moëlan. S. M. M. M.
devaient nous rejoindre.

Rapidement on les embarqua, tous s'allongèrent
au fond du bateau. On mit le cap sur ^{Guinec} "Guenebec".
Le vent arrière aidant $\frac{3}{4}$ après nous débarquons
Il était environ 18 heures. J'aidais mon père
à ~~chapper~~ ^{de l'océan} son bateau, tandis que les autres
se cachaient parmi les rochers. Mon père devait
rentrer avant 20h et se faire pointer de nouveau
au retour.

Mon oncle (Goëmmer) prévoyant et inquiet redoutait
dans les parages, tout en ^{surveillant} remplissant son bateau.

Dans la soirée, nous avons aperçu, passant au large
de l'île - des barges Allemandes, se dirigeant vers l'Atter. Benoit
nous nous cachions, n'osant pas tousser. La nuit
est lente à venir au mois de juillet.

→ En nous promenant dans l'île à la faveur de
la nuit nous avons trouvé des armes et des munitions,
déposés là, par les Anglais, pour la Résistance. Des
sabliers Goëmmer de Tréglon se chargeaient de les acheminer.

Nous attendions impatiemment la vedette,
plein d'espoir. (Certains avaient fêté ce départ
dans la matinée).

vers 1 heure $\frac{1}{2}$ du matin nous apercevions
des fusées au large de l'Aber-vozach, vers
le phare de l'île Vierge à environ 8 km de nous; suivi d'un
combat naval.

Que s'était-il passé? Notre vedette a-t-elle
périé ou a-t-elle dû rebrousser chemin?
Nous ne le saurons jamais.

Notre 1^{er} espoir déçu, plus la nuit s'avouçait
plus nous étions désespérés. Notre moral s'en
ressentait.

Nous partageons le peu de vivres que ^{certains} nous avions
emportés; pour ma part j'avais 1 œuf, 1 bout de pain
et 1 litre de vin. Le Buster n'avait rien.

La nuit n'en finissait pas, le mauvais temps
menaçait et toujours rien à l'horizon. Nous
ne savions à quel saint nous vouer. ~~Nous~~
n'échangerons ^{Rogés d'inquiétude, nous} ~~rien~~ que ~~quelques~~ paroles. Les uns
optimistes les autres pessimistes. L'eau nous
manquait, nous avions soif.

Le jour venu nous nous consultâmes. Certains
disaient: « Oh! vous les marins, qu'attendez-vous, pour
vous emparer d'une voile par-ci, d'un bateau
par là? Ils ne se rendaient pas compte du danger.
Les soldats, les chiens jetaient des mines les barbelés.
C'était vraiment très risqué ».

Heureusement que mon père nous avait laissé
le canot - En plein ^{jour} encore ^{à l'ouest} ~~de la~~ ^{des} ~~coste~~ des
Allemands) munis de nos bouteilles, nous allions
vers l'île de Faric (qui se chait à basse mer).
On ne pouvait pas rester sous eau, et nous
esperions peut être nous ravitailler, au cas où
nous nous décidions à traverser la Manche.
Nous avons puisé de l'eau dans un fruit de femme,
discrettement, ni vu ni connu - L'un d'entre nous,
renonçant, resta à terre. Nous n'avons pas cherché
des provisions. Nous avons profité pour inspecter
les lieux, pour voir s'il était possible de s'emparer
d'un bateau - Nous avons eu de la peine à
revenir à l'aviron dans notre légère aîmege, le vent
soufflant fort. Nos compagnons s'impatientaient at-
tendant l'eau; ^{cependant} il fallait l'économiser en vue de la
traversée.

N'ayant plus rien à espérer de l'extérieur, nous
ne pouvions compter que sur nous-même. Impossible
de revenir sur nos pas, sans risquer de tomber dans
la gueule du loup.

La tempête se levait; les pêcheurs de Landida
retraient de bonne heure. Réflexion faite, après
consultation des compagnons, je leur proposais
de nous emparer de l'un de ces bateaux, à la faveur
de la nuit; à la pointe de l'harmonique ^{de la nuit} que les
pêcheurs

pour rejoindre
la côte

fréquentes
ces bateaux avaient un laisser-passer pour la
semaine. Ils devaient le déposer le samedi au
soir, et le reprendre le lundi matin. Cela
nous laissait un bout de temps, avant qu'on
l'alerte ne soit donnée. Ils mouillaient à
environ 100 mètres de la côte. Il était inutile
de penser à revenir prendre un bateau à St-Jabu
l'aber B^t était trop bien gardé.

Je préparais mon plan -

D'un commun accord nous nous décidâmes
à nous emparer de l'un de ces bateaux à ^{1,50} m de l'île.

Je demandais 3 volontaires. Deux se présentèrent immédiatement.
Nous eûmes beaucoup de peine à décider le 3^e. Enfin nous
voilà à t. de St-Jabu; Les autres n'étaient pas assez gonflés.

Dans la
nuit du sa-
medi au
dimanche

Après le coucher du soleil
à la tombée de la nuit du samedi en
dimanche, en amorce, nous nous dirigeons vers
le port en question. Les 2 frères Le Vern, Bégoc et même.

L'obscurité et les vagues nous gênaient, dans notre
choix, parmi cette quinzaine de bateaux. Nous devons
abandonner le 1^{er} ayant des voiles blanches, trop
visibles la nuit, dans notre empressement nous n'eûmes
même pas entouré la voile - Le 2^e avait des voiles
ramenées
même pas entouré la voile - Le 2^e avait des voiles

tannées rouges. Celui-là correspondait à nos desirs,
paraissant en bon état, mesurant environ 7 m de long.

Chacun à son poste & à 1 à chaque drisse &
l'autre larguant et mer à la barre. Nous évitions de
faire le moindre bruit qui puisse alerter les Allemands
qui se trouvaient à ^{avec leur batterie à 1500 à 200 mètres} de nous, à la côte.
Il ne fallait surtout pas fesser (faire claquer les voiles -

nuit du samedi
au dimanche
Vers 11h 1/2

à la godolle!

rencontrâmes
Nous ~~lucrons~~ avec difficulté le vent
dans la nuit

contraire soufflait, la mer écumeante nous aveuglait,
Il fallait éviter les nombreux rochers, passer entre les mailles
dans les brisants, dans l'obscurité. Nous
prenions de gros risques - En louvoyant, enfin
après sept bordées, nous approchions de Suengstoc.
L'annexe en remorque nous gênait et nous freinait.

Suengstoc

L'approche de l'île avait été très pénible
~~et~~ et périlleuse -

L'un de nos camarades resté à l'île alluma
une torche. Quelle imprudence! La lumière aurait pu
attirer l'attention des guetteurs allemands, et faire trahir notre évasion...

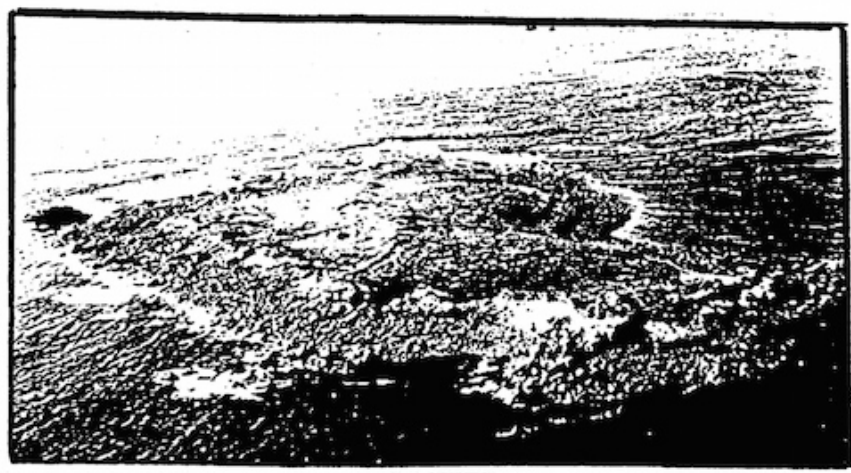
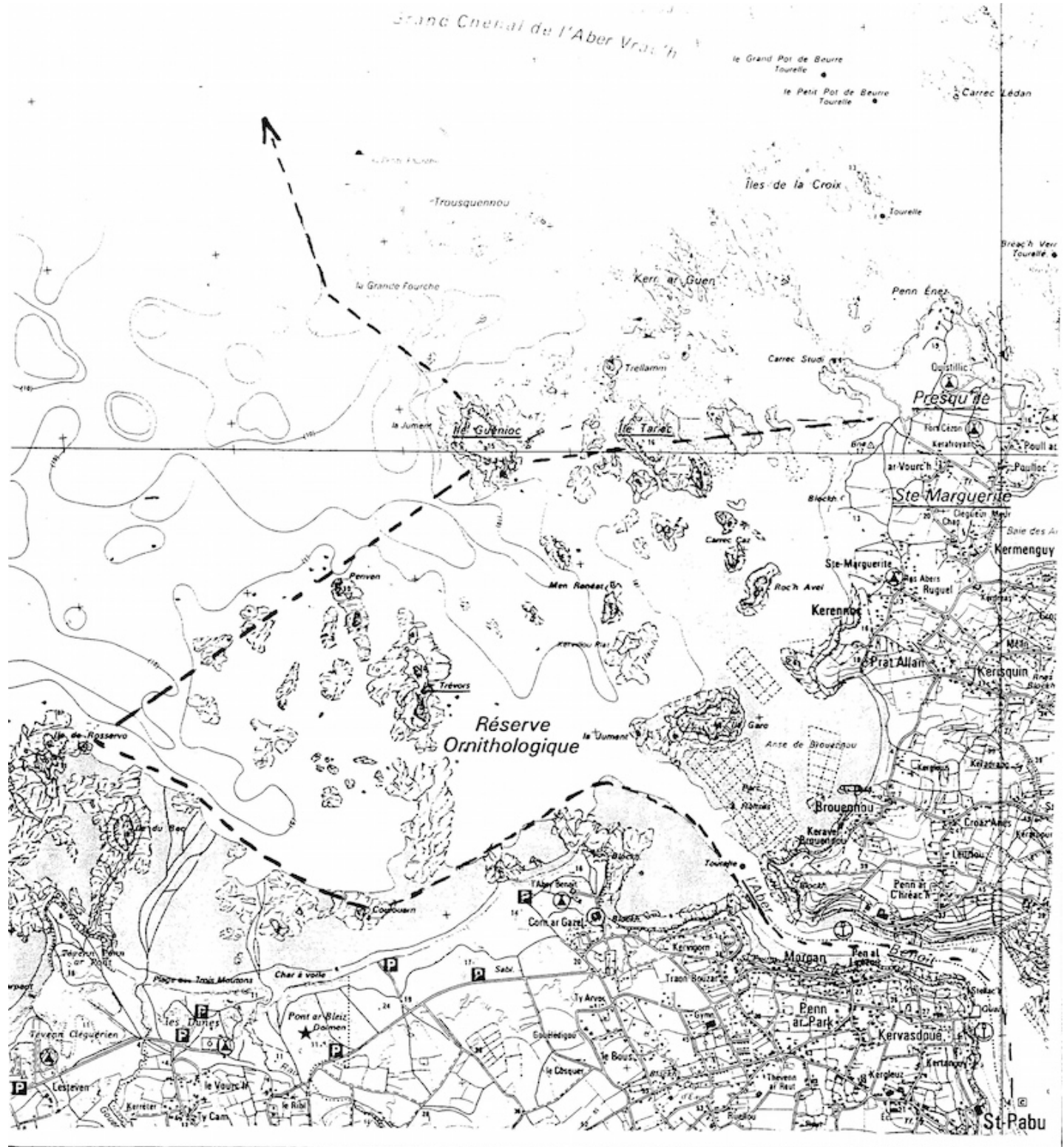
La lune était
obscurcie par
les nuages.

Nous supposions que par ce mauvais temps ils se te-
naient à l'abri - jusqu'il n'y eut pas de réaction.

Nous mouillâmes à 30 m. de l'île. L'un d'entre
nous prit l'annexe, et fit 2 tours pour embarquer
les autres. Pendant ce temps je préparais le bateau
larguant 2 des 3 ris de la voile. Le matériel paraissait
en assez bon état.

Nous eûmes beaucoup de peine pour embarquer
les hommes et l'annexe. Il y avait du ressac.
Cependant le vent parut se calmer un peu. Il y
avait grand large, le vent étant au sud-ouest.

Nous n'avons qu'une petite jumelle avec une
petite boussole, qui tournait sur elle-même, par la
tempête. Elle ne fut d'aucune utilité.



En quittant l'île nous rencontrâmes les
mêmes difficultés : Eviter les rochers dans l'obscurité.
Nous le fîmes à l'aveuglette au petit bonheur la
chance, guidés par les lames et l'écume ; nous
contournâmes tant bien que mal tous les obstacles.
Certains avaient déjà le mal de mer. C'est en
payant ses tribus à la mer que l'un d'entre nous
aperçut la bouée de la petite fourche à notre droite.
Il nous restait à éviter la grande fourche et les grands
risques des hauts fonds. Nous fîmes un
grand soupir de soulagement, lorsqu'enfin nous
voilà dans la Manche. Le vent arrière nous
était favorable, nous mettions cap ^{vers} le nord,
vers la liberté, vers l'Angleterre ; but de notre évasion. Nous
nous élançons, aidés d'une bonne brise. nous
prenions une bonne allure. Le bateau était bien lesté,
par le poids des 10 hommes et de l'armement.

- Le moral de l'équipage était au beau fixe.
Nous chantions : vive la liberté ; adieu l'oppression
- Hauts les Cœurs - " Fouet et blé " dit Biel.

Il allait par mollir, bien que depuis plusieurs
jours et de nuit je n'avais pas fermé l'œil en pensant à
notre ~~projet~~ projet d'évasion.

Jusqu'au ^{lever du} jour tout alla pour le mieux. Nous
avions ^{un} pris dans la voile ; aucun ennui matériel.

La voileur tenait bien. Nous fîmes environ 6 nœuds
à l'heure. Au petit matin, nous étions déjà bien
loin des côtes Bretonnes.

quelques camarades étaient déjà abattus,
la peur, l'anxiété, le mal de mer tout ça
contribuait. L'un d'entre eux se cacha sous le gaillard
sous l'unique ciré. On ~~croisait~~ ^{à un moment} à sa disparition.

À l'aube, au lever du soleil, l'horizon
rouge laissait prévoir une tempête. En effet le vent
devint de + en + fort. Pas prudence nous mettons
3 ris dans la voile. La tempête nous mettait
déjà à dure épreuve. Les lames crevoient sur nous.

À midi ce fut une vraie furie le vent souff-
lait environ de 70 à 90 k. heure. J'en ai vu d'autres
~~à~~, mais elle-ci était vraiment de taille.

Nous nous mettions ~~brut~~ ^{face} à la lame, 3 ris sans
tringuette; puis ensuite carré à la lame.

Les vagues déferlaient sur le bateau nous étions
trempés jusqu'aux os; Le fond du bateau inondé
nous obligeait à pomper, à pomper sans arrêt. 2
hommes se relayaient à la pompe, nuit et jour;
par chance elle marchait bien. Nous courions de
gros risques. Je dus abaisser la grande voile; avec
la tringuette le bateau étalait mieux à la lame.

La tempête faisait rage. Elle dura toute la nuit
~~jusqu'au lendemain, puis la nuit suivante encore?~~

Oraveglés par l'écume, on se perdait dans les
vagues, d'au moins 6 mètres de hauteur.

Nous mettions 3 ris, sans tringuette, puis nous
mettions en fuite carré à la lame -

vers
7 heures

12 hs.

à 17 hs

(lots) dans les
graves

Certains se mouillaient les lèvres à l'eau de mer

7 heures
2 jours et 2 nuits

Rien pouvant plus n'ayant pas dormi depuis
crevé, mort de fatigue, la faim
nous tenaillait, mourant de soif; je demandais
à mon camarade de tenir la barre. Une petite
fausse manœuvre faillit nous être fatale. Une
vague déferlante avec une force extraordinaire
s'abattit sur nous, au risque de nous engloutir;
l'assant au moins 500 litres d'eau dans le bateau.

Des quelques hommes valides. Rassemblant leur force
et leur courage, avec tous les petits moyens du bord
vidèrent, pompèrent, ^{sans arrêt} pompèrent. Heureusement que la
pelle ^{de} le bateau s'enfonçait dangereusement. La plate-
forme flottait; nous nageions dans l'eau du bord
Nous avons eu notre dernière breute.

Unecit le Tern me relaya à la barre, car les
tentatives des gardes inexpérimentés risquaient de nous
être fatales. Nous f dérivions dans la nuit, la
tempête et le brouillard, ^{désespérant de ~~de~~ revoir} n'espérant plus revoir
l'horizon - Dans l'obscurité ne voyant pas venir
les grosses vagues, nous ne pouvions les éviter. C'était
effrayant et désespérant. Nous étions tous à bout de
force et de nerfs - Les uns pleuraient, appelant
femme et enfants, les autres criaient. L'un de nos
camarades le + criminel - que nous surnommions +
tard, (le tombeau des cœurs) promit de faire dire 1 messe
si nous avions le bonheur de nous en sortir.

à suivre n° 67

LANDEDA SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

LE SERVICE MILITAIRE

* * *

I. LA CONSCRIPTION

La conscription, c'est-à-dire l'inscription sur les rôles militaires de tous les jeunes gens qui ont atteint l'âge requis pour accomplir leur service militaire avait été supprimée par Louis XVIII tant elle était impopulaire sous l'Empire, mais elle fut réintroduite en 1818 par le général Gouvion Saint-Cyr pour pallier le manque d'engagements volontaires.

Sous la Monarchie de Juillet deux lois régissent le recrutement :

- la loi Suchet de 1824 qui porte la durée du service à 8 ans,
- la loi Soult qui ramène cette durée à 7 ans, tout en maintenant les principes généraux des lois antérieures : service obligatoire, engagement volontaire et tirage au sort, remplacement, conseil de révision.

Certes le service est obligatoire, cependant tous les jeunes gens célibataires d'une même classe ne sont pas incorporés. L'importance du contingent à incorporer est fixé par département, arrondissement et canton et c'est le tirage au sort qui désigne ceux qui en feront partie.

Les jeunes gens tiraient dans une caisse un numéro.

"Le sous-préfet, les maires et secrétaires criaient les numéros à haute voix comme pour prononcer un jugement" (Erckmann-Chatrian)

Tirer un bon numéro, dans les plus élevés, c'était avoir la chance de rester chez soi. Tirer un mauvais numéro, c'était partir pour 8 puis 7 ans ! C'était pour l'agriculture la perte des éléments jeunes et dynamiques et pour les jeunes filles la perte de maris éventuels !

Aussi ce tirage au sort était-il une épreuve redoutée ! Pour se donner toutes les chances on recourait aux talismans, aux formules apprises, aux présages. La première rencontre décidait, pensait-on, du bon ou du mauvais tirage. Une femme, un prêtre, une religieuse, c'était de mauvaise augure, mais la rencontre d'un homme, d'une fille de mauvaise réputation, c'était la certitude de tirer un bon numéro !

* * *

Ne sont pas retenus les jeunes exerçant un métier lié à la mer et soumis, eux, à l'inscription maritime. Sont exemptés les aînés d'orphelins, les fils de veuves, les fils uniques de parents âgés, ceux dont un frère est mort au service ainsi que ceux qui se destinent à l'état

ecclésiastique. Sont, d'autre part, déclarés inaptes les jeunes gens présentant une déficience physique (manque de taille...) ou mentale.

Le service militaire pèse surtout sur les cultivateurs (parfois 100% des retenus) et les artisans.

Les jeunes gens qui ne désirent pas partir effectuer leur service après avoir tiré un mauvais numéro, peuvent, en application d'une loi de 1802, se faire remplacer. Cette mesure favorise la classe aisée, la bourgeoisie, et fait peser sur les plus pauvres toute la charge du service militaire.

Un cas de remplacement est signalé à Landéda, mais antérieurement à 1830. Le 18 août 1819, le sieur Jean-Marie Le Verge s'engage à remplacer le sieur L'Hostis François Michel de Saint-Pabu (Lannilis) qui s'engage à fournir un autre homme ou à marcher lui-même dans le cas de désertion.

Le conseil de révision reconnaît que le sieur Le Verge remplit les conditions.

Les conscrits de Landéda ont servi dans plusieurs armes : infanterie, artillerie, lanciers, et aussi infirmiers (voir le chapitre "décès").

Claude Chapel, né en 1816 (classe 1836) a fait un congé dans l'artillerie de terre au 13^{ème} régiment, ainsi que Jean-Marie Bian né le 26 novembre 1812 (classe 1832) qui fut congédié le 31 décembre 1839.

Bars né en 1816 fut admis comme jeune soldat à la division de Brest et renvoyé en 1843.

Certains préfèrent servir dans la marine plutôt que dans l'armée de terre. La matricule ouverte en 1826 signale le cas de Jean-Marie Calvarin, embarqué à Bordeaux en 1826 qui bénéficia d'un certificat le dispensant du service dans l'armée de terre "*ce marin ayant obtenu au tirage le numéro 56 compris dans le contingent*". Un choix qui lui fut fatal, car il mourut le 13 avril 1830 à Tintingue (Madagascar).

C'est ainsi qu'ont été déclarés "*Bons pour le Service*" les jeunes dont les noms suivent :

CLASSE 1830 (nés en 1810)

Pour le canton 163	LANDÉDA : 25	Bons : 15
Nom	Naissance	Profession
Pierre Marie DUROS	05.06.1810	cultivateur
René Marie LUCAS	06.03.1810	cultivateur
Jean Marie POTIN	31.10.1810	cultivateur
	+ Clermont-Ferrand 18.02.1835 (64 ^{ème} de ligne)	
François LE DEUN	17.06.1810	cultivateur

François Marie APPRIOU	08.08.1810	cultivateur
François KERSÉBET	20.12.1810	cultivateur
Michel Marie MARZIOU	25.04.1810	cultivateur
Gilles CREACH	09.03.1810	cultivateur
Jean Louis MAHIEU	10.10.1810	sabotier
François TALEC	29.09.1810	cultivateur
Jean François BERGOT	26.06.1810	cultivateur
Jean Marie PELÉ	15.04.1810	cultivateur
Yves PELEN	29.07.1810	cultivateur
Charles Marie OGUER	10.10.1810	cultivateur
Jean Marie LE GUEN	19.02.1810	cultivateur

Deux jeunes de cette classe sont exemptés, comme frère de disparu aux armées ou au service (guerres du 1^{er} Empire)

La classe 1830 fournit un gros contingent en raison de la conquête de l'Algérie commencée sous Charles X (prise d'Alger le 5 juillet) et qui se poursuit durant 17 ans sous le règne de Louis-Philippe devenu roi le 2 août, après les journées des 27, 28, 29 juillet (les trois Glorieuses).

CLASSE 1831 (nés en 1811)

Canton : 144	LANDÉDA : 15	Bons : 10
Jean KERDRAON	20.04.1811	cultivateur
Yves GUEGANTON	29.09.1811	cultivateur
	+ Lille 24.04.1835 (65 ^{ème} régiment d'Infanterie)	
Guillaume LE DEUN	16.02.1811	cultivateur
	+ Douai 01.08.1833 (1 ^{er} régiment d'Artillerie)	
François Michel LE VOURCH	28.10.1811	cultivateur
Gabriel PHELEP	27.01.1811	cultivateur
Joseph Marie LE BRIS	27.01.1811	cultivateur
François Gabriel PAILLER	09.02.1811	cultivateur
Jean Marie BOUCHER	16.11.1811	cultivateur
Jean LAOT	27.01.1811	cultivateur
Jean Marie CABON	15.04.1811	cultivateur

CLASSE 1832 (nés en 1812)

Canton : 142	LANDÉDA : 16	Bons : 5
--------------	--------------	----------

Jean François RAGUÉNÈS	30.09.1812	cultivateur
François Marie LE GENDRE	02.05.1812	étudiant
Pierre KERSÉBET	03.09.1812	cultivateur
Jean Marie BIHAN	02.11.1812	cultivateur
Jean BOUCHER	31.12.1812	cultivateur

CLASSE 1833 (nés en 1813)

Canton : 159 LANDÉDA : 21 Bons : 13

Jean-Marie LE DUFF	21.02.1813	cultivateur
	+ Brest 01.11.1841	
Jean Marie LE BRIS	15.04.1813	cultivateur
Antoine Gongat LE GOFF	12.02.1813	cultivateur
Yves Marie APPRIOU	14.11.1813	cultivateur
Jean Marie LEOST	15.01.1813	cultivateur
Claude Marie DISERBO	05.01.1813	cultivateur
Yves Marie CABON	05.09.1813	cultivateur
Joseph PAILLER	12.04.1813	cultivateur
Gabriel Marie MOUDEN	14.06.1813	cultivateur
Jean HENRY	05.06.1813	cultivateur
Claude GOUEZ	13.03.1813	cordonnier
Guillaume Marie LAOT	14.07.1813	cultivateur
Jean RAGUÉNÈS	18.07.1813	cultivateur

L'examen de la classe 1833 qui figure dans "l'annuaire de Brest et du Finistère" pour 1835 offre à cet égard une ventilation intéressante. Quant au degré d'instruction, il révèle que sur 159 jeunes gens appelés à tirer au sort, 2 déclarent savoir lire, 28 savoir lire et écrire et 129 ne savoir ni lire ni écrire.

1	Population 2	Nombre de jeunes gens			Rapports		
		3	4	5	6	7	8
Arrondissement de Brest	156 810	1 536	791	420	0,0101	0,495	0,269
Canton de Lannilis	14 352	159	69	37	0,011	0,434	0,233

Signification des colonnes :

- 3 : nombre de jeunes gens formant la classe 1833 d'après les tableaux dressés par les maires et rectifiés par le conseil de révision.

- 4 : nombre de jeunes gens de la classe qui ont concouru à la formation du contingent, c'est-à-dire le nombre de jeunes gens que le conseil a dû examiner jusqu'à ce qu'il ait obtenu le nombre de ceux à fournir pour compléter le contingent affecté à l'arrondissement et au canton.

- 5 : le contingent affecté à l'arrondissement et au canton.

- 6 : le rapport de la classe à la population.

- 7 : le rapport entre le nombre de jeunes gens qui ont concouru à la formation du recrutement et ceux compris dans la classe.

Ce rapport est intéressant dans la mesure où il sert de guide aux investigations des physiologistes sur les prédispositions morbides endémiques et donc sur les moyens de les combattre.

- 8 : le rapport du contingent à la classe.

CLASSE 1834 (nés en 1814)

Canton : 157	LANDÉDA : 19	Bons : 14
Joseph RICHARD	26.03.1814	cultivateur
Jean Marie MARTIN	17.02.1814	cordonnier
Pierre CORRE	03.06.1814	cultivateur
Yves L'HOSTIS	11.01.1814	cultivateur
Yves CALVARIN	26.03.1814	cultivateur
Antoine TILÉNON	20.01.1814	cultivateur
Jean François LE GOFF	24.04.1814	cultivateur
Jacques Marie LAOT	18.11.1814	cultivateur
Charles Marie PELLÉAN	20.02.1814	maçon
François BARS	09.04.1814	cultivateur
Ollivier LE FOURNE	12.06.1814	cultivateur
Jean Marie BELLEC	29.01.1814	cultivateur
Jean Toussaint BRENTERCH	28.08.1814	cultivateur
François Marie LE GOFF	28.08.1814	cultivateur

CLASSE 1835 (nés en 1815)

Canton : 154	LANDÉDA : 24	Bons : 13
Christophe BOSSARD	19.06.1815	cultivateur
Jean Marie SYLVESTRE	14.10.1814	cultivateur
	+ Oran 02.11.1840 (12 ^{ème} Régiment)	
Jean Marie LE VOURCH	25.08.1815	cultivateur

Jean Marie KERAUDEL	23.05.1815	bourrelier
Pierre DUROS	07.07.1815	cultivateur
Pierre Marguerite COUM	19.09.1815	cultivateur
Jean Marie ROIGNANT	18.03.1815	cultivateur
Yves Marie OGUER	27.12.1815	cultivateur
Joseph TREGUER	28.08.1815	cultivateur
Jean Marie LE FOURNE	20.10.1815	cultivateur
Goulven BERGOT	29.03.1815	cultivateur
Guillaume ABGUILLERM	30.12.1815	cultivateur
Jean Marie ROCH	23.08.1815	cultivateur

Le gouvernement de Louis-Philippe soucieux de ménager l'Angleterre se borne à occuper quelques points de la côte algérienne de 1830 à 1835. Ce fut l'occupation restreinte nécessitant cependant une présence militaire importante, ce qui explique la proportion des jeunes déclarés "bons pour le service" qui participeront ensuite à l'extension de l'occupation (1835-1840). Prise de Constantine : 1837.

CLASSE 1836 (nés en 1816)

Canton : 142	LANDÉDA : 25	Bons : 9
Jean Marie LE VERGE	27.03.1816	cultivateur
	+ Paris 01.05.1840 (Compagnie d'Infirmierie)	
Guillaume Marie BALCON	17.08.1816	cultivateur
Jean Marie JAOUEN	12.02.1816	cultivateur
Guillaume Catherine GUIZIOU	06.03.1816	cultivateur
Guillaume OULCHEN	14.01.1816	cultivateur
François SALAÛN	11.05.1816	cultivateur
Goulven BARS	20.03.1816	cultivateur
Michel CRAFFEUR	10.08.1816	cultivateur
Yves PRIGENT	02.06.1816	tailleur

CLASSE 1837 (nés en 1817)

Canton 115	LANDÉDA : 15	Bons : 3
François Marie LE GOFF	26.09.1817	cultivateur
Jean KERSÉBET	10.06.1817	cultivateur
François Hervé LE DEUN	21.03.1817	cultivateur

CLASSE 1838 (nés en 1818)

Canton : 126

LANDÉDA : 19

Bons : 7

Jacques Marie MARTIN	30.03.1818	cultivateur
Joseph LANDURÉ	18.01.1818	cultivateur
Yves Marie LE GOFF	17.01.1818	cultivateur
Jean Marie CHAPEL	19.04.1818	cultivateur
Yves Marie GUELENNOC	15.11.1818	cultivateur
François LE VOURCH	18.01.1818	cultivateur
	+ Nantes 01.11.1841 (2 ^{ème} régiment de lanciers)	
Yves KERDRAON	11.07.1818	cultivateur

CLASSE 1839 (nés en 1819)

Canton : 133

LANDÉDA : 19

Bons : 10

Goulven GUEGANTON	06.08.1819	cultivateur
Yves TRÉGUER	12.02.1819	cultivateur
Charles MAZÉ	12.08.1819	cultivateur
François APPRIOU	29.07.1819	cultivateur
Jean Marie OGUER	21.11.1819	cultivateur
Jean Marie KERRENEUR	10.12.1819	cultivateur
Jean François BELLEC	17.02.1819	cultivateur
Yves RAGUÉNÈS	28.02.1819	maçon
Guillaume Marie LE VERGE	16.12.1819	cultivateur
Antoine TANGUY	16.08.1819	cultivateur

CLASSE 1840 (nés en 1820)

Canton : 118

LANDÉDA : 23

Bons : 13

Gabriel François BALCON	24.08.1820	cultivateur
Olivier DONOU	13.11.1820	cultivateur
François Marie APPRIOU	22.11.1820	cultivateur
Jean Marie LE BRIS	18.05.1820	cultivateur
Jean Marie LE DUFF	10.10.1820	cultivateur
DUMONT-FAUCON	23.05.1820	cultivateur
Jean Marie OULCHEN	17.02.1820	cultivateur
François Marie KERSÉBET	17.12.1820	cultivateur
Jean Marie TRÉGUER	16.05.1820	cultivateur
Gabriel Marie OGUER	13.05.1820	cultivateur

François Marie LÉON	19.11.1820	cultivateur
Jean Marie SIMON	27.07.1820	garçon meunier
Guillaume Marie APPRIOU	28.08.1820	cultivateur

Un nombre important de "Bons pour le service". Conséquence de l'affaire d'Egypte. Alors que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse soutenaient le sultan de Turquie, la France avait pris le parti de Méhémet Ali, vice-roi d'Egypte. La guerre faillit éclater, on fortifia Paris, on renforça la flotte (voir aussi plus loin les "levés" pour la marine). Louis-Philippe redoutant les suites d'une guerre congédia son ministre Thiers.

CLASSE 1841 (nés en 1821)

Canton : 128	LANDÉDA : 22	Bons : 6
Jean François Marie L'HOSTIS	08.09.1821	cultivateur
Jean François LE GENDRE	16.03.1821	cultivateur
Jean POTIN	09.01.1821	cultivateur
		+ Mostaganem 04.02.1842 (5 ^{ème} bataillon de chasseurs à pied)
Guillaume Marie MAGUER	10.12.1821	cultivateur
François RICHARD	03.09.1821	cultivateur
Yves BERNICOT	23.08.1821	cultivateur

CLASSE 1842 (nés en 1822)

Canton : 129	LANDÉDA : 16	Bons : 9
Christophe HULIN	14.05.1822	cultivateur
		+ Alger 18.06.1845 (53 ^{ème} Régiment d'Infanterie)
Michel Marie LE ROUX	01.11.1822	cultivateur
Claude Marie LE MAO	02.10.1822	cultivateur
Yves FLOCH	06.01.1822	cultivateur
		+ Brest 15.12.1844 (21 ^{ème} Régiment d'Infanterie)
Jean Marie TILLENON	02.11.1822	cultivateur
Jean TILLENON	06.04.1822	cultivateur
Jean Marie OGUER	15.06.1822	cultivateur
Yves Marie LE GUEN	06.12.1822	cultivateur
Joseph PELEAU	20.01.1822	cultivateur

De 1840 à 1847 se déroula l'occupation totale de l'Algérie jusqu'à la reddition d'Abd-el-Kader.

CLASSE 1843 (nés en 1823)

Canton : 134	LANDÉDA : 18	Bons : 6
Jean Marie L'HOSTIS	30.03.1823	cultivateur
Allain CORRE	02.12.1823	cultivateur
François TILLENON	14.01.1823	cultivateur
Gabriel LE GUEN	22.01.1823	cultivateur
Jean Marie BERGOT	10.09.1823	cultivateur
Guillaume Marie LE ROUZIC	29.09.1823	cultivateur

CLASSE 1844 (nés en 1824)

Canton : 142	LANDÉDA : 18	Bons : 10
Jean TILLENON	26.03.1824	cultivateur
	+ Strasbourg 06.03.1846 (canonnier)	
Ollivier THÉRÉNE	09.10.1824	cultivateur
Jean Marie LÉON	29.09.1824	cultivateur
Jacques BARS	02.06.1824	cultivateur
François Marie MAGUER	30.01.1824	cultivateur
	versé au 20 ^{ème} régiment d'Infanterie de ligne	
Philibert PELLEAU	12.12.1824	cultivateur
Jean Marie DUROS	27.03.1824	cultivateur
François THÉPAUT	02.03.1824	garçon meunier
François LE GOFF	19.06.1824	cultivateur
Jean DENIEL	. . . 1824	cultivateur

Le nombre de "retenus" correspond à l'affaire Pritchard

L'amiral Dupetit-Thouars s'était emparé de l'archipel des Marquises et la reine Pomaré avait accepté pour Tahiti et les îles de la Société le protectorat de la France. Un missionnaire protestant, consul d'Angleterre, Pritchard, suscita des troubles contre les Français. Arrêté, il fut reconduit en Angleterre qui, se prétendant humiliée, demanda réparation. Le roi refusa d'abord, puis, par crainte d'une rupture offrit une indemnité pécuniaire. Le ministre Guizot rappela l'amiral. L'opinion publique indignée vit dans cette conduite un oubli de la dignité du pays. (Voir aussi les "levés" en 1844)

CLASSE 1845 (nés en 1825)

Jean Marie BOUCHER	? 1825	cultivateur
--------------------	--------	-------------

Laurent KERNÉACH	? 1825	cultivateur
Claude Marie DONNOU	26.05.1825	cultivateur

CLASSE 1846 (nés en 1826)

Canton : 145	LANDÉDA : 24	Bons : 5
Gongat LARSONNEUR	11.11.1826	cultivateur
Michel DOURCHEUR	10.06.1826	cultivateur
Laurent Marie OGUER	01.05.1826	cultivateur
Jean LE HIR	24.09.1826	cultivateur
Mathurin Marie DENNIEL	15.05.1826	cultivateur

CLASSE 1847 (nés en 1827)

Canton : 150	LANDÉDA : 22	Bons : 4
Jean Marie SIMON	13.04.1827	cultivateur
Laurent QUINIOU	18.09.1827	douanier
Jean Marie LE DUFF	17.07.1827	cultivateur
Claude Marie PRIGENT	29.09.1827	tailleur

CLASSE 1848 (nés en 1828)

Canton : 132	LANDÉDA : 23	Bons : 8
Jean Marie TANGUY	16.09.1828	cultivateur
Etienne Marie L'HOSTIS	30.07.1828	cultivateur (décédé après le tirage)
Jean Marie CADOUR	02.06.1828	cultivateur
Gabriel TANGUY	07.07.1828	cultivateur
Jean Marie LE VOURCH	05.03.1828	cultivateur
Jean Marie LE LIEVRE	10.09.1828	cultivateur
Jean APPRIOU	29.08.1828	cultivateur
Pierre TREGUER	12.01.1828	domestique
Jean Marie DALVOET	26.05.1828	cultivateur

L'AMICALE

1914-1918

La grande Guerre eut ses chefs, ses grands noms, mais surtout ses modestes, ses obscurs, ses "sans grade" sans lesquels rien n'eût été possible.

C'est pour rendre hommage à ces derniers et avant qu'il ne soit trop tard que j'ai entrepris les recherches les concernant.

Je remercie les familles qui m'ont déjà communiqué des renseignements précieux (citations, photos...)

Je renouvelle mon appel pour que puisse être réalisé un mémorial, en souvenir de ceux qui ont souffert ou qui ont perdu la vie au cours de ce conflit afin qu'ils figurent dans un grand album de famille, la famille de Landéda.

D'avance merci.

J. Michel

14 JUILLET PUCCES

- 10 septembre : Sortie culturelle
- 29 octobre : Concert à l'église avec Guy Menut